

LE RÉVEIL DU NORD

188, rue de Paris. — Téléphone 471.56 et 471.57.

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, Boul. Haussmann, PARIS (9^e)

L'ENCERCLEMENT DE LÉNINGRAD PAR LES TROUPES ALLEMANDES SE POURSUIT MÉTHODIQUEMENT

Par la prise de la ligne Staline la dernière construction fortifiée sur le continent européen est liquidée



Pour leur déjeuner, pendant une halte sur le front de l'Est, des soldats se font cuire une succulente omelette. (Ph. Graphopresse)

Berlin, 14. — Après avoir mis hors d'état des ouvrages bétonnés soviétiques et dispersés des troupes ennemies, les formations allemandes qui se dirigent sur Saint-Petersbourg (Leningrad), ont étendu leur avance pendant la journée du 13 juillet. Au nord des marais du Pripet, les troupes allemandes, mettant à profit les succès obtenus au cours de leur percée intrépide à travers la ligne Staline, ont poursuivi sans relâche et sur un large front leur avance au delà du Dnieper et la Dvina supérieure.

Les troupes bolchevistes battant en retraite ont essayé, le même jour, de résister à plusieurs reprises en divers points du secteur du front dans la région de Vitebsk. Les troupes allemandes ont toutefois rejeté l'ennemi de ses positions de campagne et lui ont infligé des pertes sanglantes.

UNE BRÈCHE IMPORTANTE DANS LA DÉFENSE SOVIÉTIQUE

Berlin, 14. — Au cours de violents combats autour de la ligne Staline, les troupes allemandes assaillantes se sont heurtées, le 13 juillet, dans la région d'Opotschka, à des positions de campagne puissamment construites ainsi qu'à des nids de résistance. A la suite de travaux de sape au cours desquels des mines furent bourrées d'explosifs, les abris bétonnés soviétiques volèrent en l'air.

(Lire la suite en deuxième page)



Les travaux de labour des célèbres « terres noires » de l'UKRAINE. (Ph. Siphon)

VICHY ne ratifiera pas la convention de suspension d'armes en Syrie

Le cas serait prévu comme une opération locale et une mesure militaire n'ayant rien à voir avec la politique du Gouvernement français

Notre flotte et notre aviation ont été mises en sûreté

Vichy, 14. — Dans les milieux du Gouvernement français et le général Dentz a communiqué hier soir au Ministère de la Guerre les conditions de l'armistice. L'accord définitif sera probablement paraphé par le général Dentz.

Toutefois le Gouvernement français après avoir pris connaissance des conditions britanniques ne ratifiera pas cette convention.

On déclare à Vichy que le cas est prévu comme une opération locale et une mesure militaire destinée à mettre fin au conflit, mais qu'il n'a rien à voir avec la politique du Gouvernement français.

Le général Dentz se trouve dans la situation d'un assiégé auquel tous les moyens de défense ont été enlevés.

De ce fait, les rapports entre le Gouvernement français et le Gouvernement britannique sont inchangés. La France reconnaît toujours son mandat sur la Syrie.

D'autre part, on déclare à Vichy, dans les milieux bien informés, que l'armistice sera purement militaire.

(Lire la suite en deuxième page)

M. de Brinon dénonce la collusion des communistes avec les gaullistes et les Anglais

Paris, 14. — M. l'ambassadeur de Brinon, mandataire du gouvernement français dans les territoires occupés a fait des déclarations aux journalistes américains au sujet de la propagande des Anglais, des gaullistes et des communistes.



M. DE BRINON (Ph. Archives)

La flotte et l'aviation françaises en sûreté

Nous apprenons d'autre part que la plus grande partie des munitions ainsi que les réserves d'essence pour l'aviation ont été détruits sur l'ordre du haut commandement de l'armée française.

La solde mensuelle aux militaires ayant trois ans de service effectif

Vichy, 14. — Les sous-officiers, caporaux-chefs et brigadiers-chefs en captivité, qui ont actuellement trois années de présence effective sous les drapeaux, sont admis au bénéfice de la solde mensuelle. Les familles de ces militaires peuvent demander l'attribution de solde au lieu et place de l'allocation militaire. Elles doivent adresser leurs demandes de délégation de solde au centre d'administration territoriale dont dépend leur résidence.

DEMAIN, SIX PAGES

LÉNINGRAD

Fenêtre de la Russie sur l'Europe

Les communications allemandes annoncent que la marche en avant sur LÉNINGRAD a commencé dans la partie nord du front de l'Est. Sur l'ancienne capitale de la Russie, on s'attend à ce qu'elle est, la « Brüsseler Zeitung » écrit :

Saint-Petersbourg, Pétrograd, Leningrad

On a nommé la ville de l'embouchure de la Neva, la « Fenêtre de la Russie sur l'Europe ». Fondée en 1703 par Pierre le Grand, elle fut deux siècles durant la résidence des Tsars.

Avec 2.600.000 habitants, elle est aujourd'hui la deuxième ville en importance de l'Union Soviétique. Le 29 Pierre la nomma « Petersbourg » en souvenir de son séjour en Hollande.

Elevée au rang de résidence en 1711 la ville se développa rapidement.

En 1730 elle comptait 80.000 habitants ; en 1780, 174.000 ; en 1837, 487.000 et en 1885, 861.000.

En 1914 durant la guerre mondiale, le nom allemand Saint-Petersbourg fut remplacé par celui de Pétrograd et en 1924 suivit une seconde mutation en celui de Leningrad.

En outre de Pierre le Grand, Catherine II et Alexandre Ier les souverains les plus importants sur le trône des Tsars, vivaient de l'Europe, ont particulièrement favorisé la ville.

Les Bolchevistes, au lieu de la cité à l'embouchure de la Neva, ont de nouveaux fait de Moscou, la capitale du pays.

Un symbole du retrait de l'Europe.

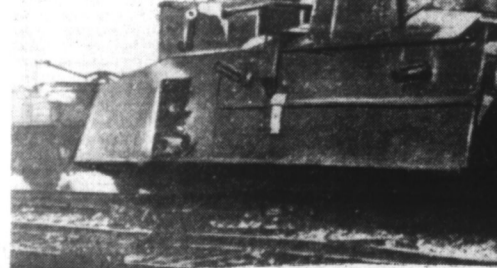
« Good save Staline »

LES FIDÈLES ANGLICANS PRIENT POUR L'U. R. S. S.

Stockholm, 14. — Le correspondant londonien du Svenska Morgensbladet relate que le doyen et les fidèles de la cathédrale de Canterbury, citadelle de l'Eglise anglicane, ont prié en commun aux intentions de l'Union soviétique.

Deuxième ville de l'Union Soviétique

La forteresse Pierre et Paul, fondée par Pierre le Grand, et l'Armée forment les centres, d'où est parti le développement de la ville. Elle s'étend sur le delta de l'embouchure de la Neva.



Les restes d'un train blindé soviétique, démolé par les Stukas et les tanks allemands. (Ph. Siphon)

Le communiqué allemand

Quartier Général du Fuehrer, 14. — Le Haut Commandement des Forces armées communique :

Les opérations de percée sur le front est se poursuivent méthodiquement.

Les forces armées finlandaises, placées sous le haut commandement du maréchal Mannerheim, sont passées à l'offensive des deux côtés du lac Ladoga.

Des destroyers ont coulé deux patrouilleurs de la marine soviétique.

Dans les eaux entourant l'Angleterre, des avions de combat ont incendié deux cargos naviguant en convoi et ont touché de plein fouet, à plusieurs reprises, deux autres navires marchands.

Des escadrilles d'avions de combat ont bombardé la nuit dernière, avec un succès marqué, des installations maritimes du littoral sud et sud-est de l'Angleterre.

La nuit écoulée, l'ennemi, opérant avec de faibles contingents, a jeté sans résultat quelques bombes sur le nord-ouest de l'Allemagne.

Des chasseurs nocturnes ont abattu un avion de combat britannique.

(LIRE EN DEUXIÈME PAGE LE COMMUNIQUÉ ITALIEN).



Après la fin du combat dans un village soviétique, les troupes allemandes occupent la grande rue avec leur matériel. (Ph. Siphon)

POUR UN RELÈVEMENT DES PENSIONS DES MINEURS

La Fédération des Travailleurs du Sous-Sol envisage de sérieux remaniements dans le fonctionnement de la Caisse Autonome.

D'importantes modifications ont été suggérées au régime des pensions.

Il y a lieu de souligner que la commission qui a élaboré le nouveau texte a prévu toutes dispositions capables de garantir, en dépit des modifications réclamées, l'équilibre de la Caisse Autonome.

C'est ainsi que la réserve du fonds d'assurances, qui atteint deux milliards et demi, serait maintenue, mais les intérêts de cette somme, au lieu de continuer à être capitalisés, s'ajouteraient aux autres ressources du fonds spécial en vue d'être appliqués, suivant le système de répartition, à l'augmentation des pensions.

Le taux des retraites

Le texte présenté par la Fédération, après examen attentif de la situation des retraités mineurs en face de l'augmentation du coût de la vie demande une majoration de 20 % de toutes les pensions de vieillesse d'invalidité, de réversion, d'orphelins, etc.

Ainsi se trouverait portée à 9.000 francs la pension annuelle de vieillesse pour 30 années de services, soit à 50 ans pour les assurés ayant 20 ans de travail au fond, soit à 55 ans pour les autres. Quant à la pension proportionnelle pour 1^{re} années de services, elle serait portée à 3.300 francs.

En outre, le projet fédéral prévoit que les mineurs justifiant, à 30 ans, de 20 ans de présence au fond et de 30 ans de services, verraient leur retraite relevée de 500 francs par année supplémentaire de travail à la mine. De telle sorte que la pension pour un mineur ayant ainsi poursuivi sa tâche jusqu'à 55 ans pourrait être de 11.500 francs.

Un article du D^r Mégerlé

Berlin, 14. — Le D^r Karl Mégerlé, collaborateur diplomatique de la « Berliner Börsen-Zeitung », a qualifié l'occupation de l'Islande par des troupes américaines d'un des précédents les plus importants établis par Roosevelt dans la poursuite de ses buts imperialistes.

(Lire la suite en deuxième page)

L'OCCUPATION DE L'ISLANDE par les Américains

On se souvient qu'à l'origine du conflit qui éclata en septembre 1939, les Etats-Unis, par l'organe de leur président, firent connaître leur intention de ne point se mêler des affaires européennes. Il est important de noter que les Etats-Unis ne se prononcèrent que dans le domaine de la politique extérieure de Washington, ont fait la démonstration éclatante que l'indifférence officielle des hommes d'Etat américains était au fond toute autre.

Le premier acte qui mit en relief les dispositions hostiles de Roosevelt et de son entourage remonte à janvier dernier quand la loi d'aide de l'Amérique à l'Angleterre est entrée en vigueur.

Cette manifestation initiale bien que ne laissant plus place au doute sur l'hostilité de la Maison Blanche envers les puissances de l'axe, s'est répétée ces derniers temps d'une façon plus marquée encore.

C'est tout d'abord la domination de protection du Groenland que Roosevelt, très astucieusement, se fit offrir par l'ambassadeur danois déchu Kauffman ; c'est, enfin, la semaine dernière, l'occupation de l'Islande par les troupes de la marine américaine.

Pourtant Roosevelt considérait, il y a encore quelque temps, l'Islande comme n'appartenant pas à l'hémisphère occidental ; il s'abusait, il est évident, car l'Islande est entrée en vigueur.

Cet esprit de conquête sera-t-il atténué par des représentations que feront les représentants des pays en instance d'annexion ? N'en croyons pas un mot. L'exemple de l'Islande qui s'est élevée en pure perte contre les mesures américaines, suffit à enlever toute illusion dans le domaine du droit que Roosevelt a nettement violé en la circonstance.

Sous de tels auspices on ne peut que conclure dans un sens positif, à savoir que les Etats-Unis s'engagent de plus en plus dans la guerre en affichant des principes imperialistes nettement caractérisés que Roosevelt ne cessera pourtant de reprocher aux puissances de l'axe sans pouvoir en faire la preuve.

Un article du D^r Mégerlé

Berlin, 14. — Le D^r Karl Mégerlé, collaborateur diplomatique de la « Berliner Börsen-Zeitung », a qualifié l'occupation de l'Islande par des troupes américaines d'un des précédents les plus importants établis par Roosevelt dans la poursuite de ses buts imperialistes.

(Lire la suite en deuxième page)

Deux espions fusillés à Alger

Alger, 14. — Deux espions condamnés à mort, le 9 juin, par le tribunal militaire, ont été fusillés.

COUR D'APPEL DE DOUAI

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'AVESNES-SUR-HELPE

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de Première Instance d'Avesnes-sur-Helpe, jugeant correctionnellement, le 25 Juin 1941, il appert que :

NOEL Edmond Aniset, 46 ans, né à Aulnoye le 11 Février 1895, fermier, demeurant à Avesnes, route d'Haut-Lieu.

Déclaré convaincu du délit de tromperie sur la qualité de la marchandise vendue.

A été condamné à la peine de DEUX CENTS FRANCS D'AMENDE, et dépens.

Le Tribunal a ordonné que ledit jugement serait publié, en première page dans les journaux « Le Grand Echo du Nord » et « Le Réveil du Nord », par extrait, et affiché à la porte principale du domicile du condamné, à la Mairie d'Avesnes, à la Mairie d'Haut-Lieu, à la Justice de Paix d'Avesnes, et au Palais de Justice d'Avesnes, pendant une durée de sept jours, le tout aux frais du condamné, sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse dépasser la somme de trois cents francs.

Le tout par application des articles 1^{er} et suivants de la loi du 1^{er} Août 1905 — 52 du code pénal — 194 du code d'instruction criminelle.

N'y ayant appel.

Vu au Parquet.

Pour le Procureur de la République : signé : PREUX.

Pour extrait conforme, Le Greffier en chef : signé : SIRON.

LA RESTAURATION DU ROYAUME DE MONTÉNÉGR



La ville de CETIGNE, capitale du Montenegro. (Ph. Siphon)